

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 36 (1898)
Heft: 1

Artikel: Mot du logogriphe de samedi
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196686>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de sa fillette une mère parisienne épand les plus précieux parfums de la chimie moderne.

Mais, hélas, c'est quand vient l'âge que changent les destinées.

Tandis que chez nous les jeunes filles sont entourées de mille précautions et garanties contre tout péril, ainsi que des plantes précieuses, celles des pays moins civilisés sont condamnées dès leur plus tendre jeunesse aux travaux les plus pénibles.

Matin et soir elles portent l'eau et les lourdes charges de bois.

Même l'état de communisme dans lequel vivent les Indiens, par exemple, ne permet pas l'existence de classes privilégiées au milieu d'eux, et les filles des chefs marchent en file, par les sentiers des bois, chargées de fardeaux aussi écrasants que les filles des gens qui n'ont aucun rang dans le village.

Pour ces peuples, la liberté, l'égalité et la fraternité chez les enfants sont bien réellement un fait manifeste. Il n'y a point de sentiment d'envie créé par la richesse ou une haute position sociale.

On ne connaît point les querelles entre les jeunes garçons, parce que le père de l'un est plus riche que le père de l'autre, et les petites filles ne prennent jamais de grands airs avec leurs compagnes, sous prétexte qu'elles sont mieux habillées que celles-ci et que mesdames leurs mères possèdent des chevaux et des voitures.

Les rivalités de ce genre ne commencent que lorsqu'ils ont revêtu la robe virile, mais ils se considèrent comme parfaitement égaux aussi longtemps qu'ils jouent aux jeux qui en tout lieu sont semblables ainsi que les jouteurs, c'est-à-dire à collin-mallard, à cache-cache, au bâtonnet. Leurs ballons formés de vessies de poissons gonflées d'air se ressemblent tous, et ne sont pas recouverts de ces riches ornements qui en font chez nous des objets de luxe d'un prix inabordable pour les pauvres gens.

Heureux sauvages, ils peuvent envoyer de beaux jouets aux enfants de leurs amis sans craindre que d'autres n'en envoient de plus beaux et ils n'ont point cette vanité qui, chez nous, consiste à se ruiner pour avoir l'air d'un personnage !

(Petit Journal).

Les étrennes. — Le cardinal Dubois, qui avait une réputation de ladroterie, très justifiée d'ailleurs, voulut aussi se soustraire à la règle. Son maître d'hôtel lui réclamait ses étrennes : — « Je vous donne, répondit l'avare, tout ce que vous m'avez volé dans le courant de l'année. » L'histoire n'ajoute pas si l'intendant fut satisfait de ce nouveau genre d'« étrennes ».

Avisez-vous donc de tenir le même langage aujourd'hui. Ne pas donner d'« étrennes ! » Mais le sarcasme vous poursuivrait nuit et jour, et jusque par delà le tombeau ; témoin ce quatrain, cri du cœur arraché à un neveu désempoigné :

Ci-gît, dessous ce marbre blanc,
Le plus avare homme de Rennes ;
S'il est mort la veille de l'an,
C'est pour ne pas donner d'« étrennes ».

En 1783, un édit eut la prétention de vouloir supprimer les étrennes. Il n'est pas besoin de dire comment l'on se conforma à l'édit ; chacun peut juger par soi-même que, depuis cette époque, cet usage n'a fait que croître et embellir. Plus d'étrennes ! La fin du monde arrivera auparavant. Voyez aujourd'hui les pourboires des garçons de cafés, de restaurants, de coiffeurs, de cochers ; tout le monde s'en plaint, on jette les hauts cris contre ces abus ; que demain un édit les supprime, et après-demain ceux qui ont le plus tempêté contre cet impôt volontaire seront les premiers à enfreindre la loi, en cachette d'abord, ouvertement quelques jours après.

La mode des étrennes a fait le tour du monde.

Le bourreau de Moudon. — Le portrait de Davel. — La représentation du centenaire.

Dans notre numéro du 18 décembre, notre collaborateur M. C. T. nous a posé ces deux

questions : « Quel est le bourreau qui a tranché la tête du major Davel et quel est son nom ? » Nous avons répondu à la première en citant un passage de l'historien Juste Olivier ; quant à celle relative au nom du lugubre personnage, nous n'avons pu y répondre, mais nous le pouvons aujourd'hui. En faisant quelques recherches historiques, nous avons trouvé les lignes suivantes dans un manuscrit de 1853, émanant de la plume d'un homme qui connaissait à fond l'histoire du Pays de Vaud :

L'exécuteur de la haute justice qui décapita le major Davel s'appelait maître Bernhard, et habitait Moudon. Le glaive qui servit à cette exécution fut soigné à part et on le conserve aujourd'hui encore à l'arsenal cantonal placé au château de Morges. (*) L'échafaud et la potence pour ce supplice appartenaient à la ville de Lausanne, qui fut requise par le seigneur Baillif, de la part de LL. EE., d'en céder l'usage dans cette occasion. Ces deux objets funèbres, qui existèrent longtemps dans les plaines de Vidy, ont été démolis il y a environ un quart de siècle.

Nous puisons à la même source ces quelques mots sur le portrait de Davel :

Il est fort à regretter qu'on n'ait pu, dans le temps, faire d'après nature le portrait en pied du major Davel, revêtu de son uniforme et de ses insignes militaires. On manquait alors de bons peintres, et lors même qu'il y en eût eu de tels, il est facile de comprendre qu'en telles circonstances, la chose aurait été impossible ; ni le bailli, ni les magistrats de la ville de Lausanne, n'auraient permis que l'on consacrait ainsi le souvenir de ce rebelle condamné à mort. Ce n'a été que plus d'un siècle après que l'événement a pu être consacré par des écrits détaillés, par des monuments durables et surtout par le savant pinceau de Gleyre.

Nous devons ajouter ici qu'après de minutieuses recherches faites en vue de la prochaine représentation théâtrale du beau drame de M. Virgile Rossel, il a été constaté que le costume porté par le major, dans le tableau de Gleyre, n'est pas fidèle. Il paraîtra du reste à l'occasion de cette représentation une intéressante brochure publiée par le Comité et contenant : 1° Une biographie de M. Rossel, avec portrait ; 2° une notice sur les diverses pièces de théâtre, inspirées par l'entreprise de Davel ; 3° une notice historique sur Davel ; 4° une dite sur les costumes et mœurs militaires de l'époque ; et enfin une analyse de la pièce de M. Rossel.

Sur sa quatrième page, la couverture de cette publication sera illustrée d'une reproduction, en phototypie, de la statue de Davel par le sculpteur Reymond, statue dont l'inauguration aura lieu en septembre prochain.

Boun' annâie !

Ye vigno dein voutrès fameliès,
Souhaita à tis lou bounan ;
Gais vallottets, galezés felhiès,
Vilhios z'amis et bons z'einfants.
A cliâio que l'ont grochès bedaines,
Coumeint à cliâio que n'ein n'ont min,
A cliâio que ye font dâi fredainés,
Ai grands voleu, ai z'eins dè bin.
A cliâio que vivont dein l'aisance,
Coumeint à cliâio que sont à sè ;
Ai z'amis dè la tempérance,
Ai z'amateurs dè penatzel.
A cliâio que font 'na pouta mene,
A cliâio que l'ont bouna façon,
A cliâio que font à tis vergogne,
Ai z'hommos dè réputachon.
A tis souhaito l'abondance,
La pé et la satisfacchon ;
Et ayocè cein l'indépendance,
La dzoûie et la conservachon.
Que c'ti l'aoton voutrès cavés
Seyant pliennés dè vin novi,
Que vo z'aussi voutrès z'étrabliès
Bin garniès dè vatzès à laci.

(*) Il est aujourd'hui au Musée cantonal.

Que lou sélâo vo sâi propice,
Que la plidzô vign'ein son teimps,
Que tzaqué tzoûse s'accomplissè
Selon que sein vo z'âodra bin.
Ma ye âobliâ lè damuzallès,
Et ye lâo dèmando pardon,
Souhaito que seynt, grandteimps ballès
Et surtot felhiès dè renom.
Et se po fêr'on mariadzo,
Vin sè presentâ on amant,
Le souhaito que sâi bin sadzo,
Bin galé, honnito, galant.
Ora n'è rein m'â vo deré,
Bouna né, à revaire à tis,
Se pu oncora vo distraire,
L'outro bounan ye revindri.
Puidoux, décembre 1897.

Aloïs CHAPPUIS.

Mot du logogriphe de samedi. — Sourire (sou-rire) — Ont deviné : MM. E. Collet, L. Orange, Wymann, Dufour-Bonjour, Genève ; Gaud, L. Henny, Béchert, Lausanne ; E. Giroud, Thioleyres ; A. Robert, Locle ; F. Bron, Peseux ; Delessert, Vuflens-le-Château ; L. Margot, Ste-Croix ; Bastian, Forel ; H. Duvoisin, Corcelles ; M^{me} E. K., Fribourg ; M^{lle} B., Nyon ; Cornut-Chapuisat, Yverdon ; Linder, Montreux ; A. Nicole, Collombier ; E. Jallard, Chavannes ; M. Fatio, Brassus ; H. Fallet, Bienne.
La prime est échue à M. F. Linder, Montreux.

Logogriphe.

Semblable à l'univers, semblable à la nature,
Je recelle en mon sein mille divers objets
De toute espèce et de toute figure :
Les uns beaux et les autres laids.
En France, j'ai sept pieds, et n'en suis pas plus lesté :
Coupez les deux premiers, si tel est votre goût,
Et vous verrez que souvent ce qui reste
Est sous la garde de mon tout.

Sunderbund. — M. le colonel Constant Borgeaud a raconté récemment, sous forme d'articles publiés dans la *Revue*, et d'une façon pleine d'intérêt, ses souvenirs du Sunderbund. Ces articles viennent de paraître en brochure, sous le titre : *Mes souvenirs du Sunderbund*, brochure qui est en vente chez M. A. Borgeaud, imprimeur-éditeur, à Lausanne, au prix de 30 centimes.

Les récits du colonel Borgeaud, écrits dans un langage plein de vie et de mouvement, constituent une lecture des plus attrayantes ; toutes les péripéties militaires de la campagne de 1817, tous les épisodes qui s'y rattachent, y piquent vivement l'attention. (Voir aux annonces).

THÉÂTRE. — Le jeudi 30 décembre étant trop rapproché du jour de l'an, il n'y a pas eu de représentation.

Samedi 1^{er} janvier 1898, **Monte-Cristo**, grand drame en 5 actes, par Alex. Dumas.

Dimanche 2 janvier, **La Mendiante de St-Sulpice**, drame en 5 actes, de Xavier de Montépinois et Dornay.

Lundi 3 janvier, **Champignol malgré lui**, comédie en 3 actes, de Georges Feytaud, le plus grand succès du Théâtre des Nouveautés. — M. Scheler jouera le rôle de Chamel.

L. MONNET.

PAPETERIE L. MONNET, LAUSANNE
Agendas pour 1898. — Fournitures de bureaux.

Au bon vieux temps des diligences, par L. Monnet, jolie brochure, avec couverture illustrée, fr. 1.50.

Causeries du Conteur Vaudois. Choix de morceaux amusants en patois et en français. La première série (2^{me} éd. illustrée) et la seconde sont encore en vente, à fr. 1.50 la série.

Chansonnier vaudois, par C. Dénéréaz, Fr. 1.80.

Calendrier de la Révolution vaudoise, Fr. 1.50. *Menus illustrés*.

Au même magasin : Cartes de visite, de félicitations et de faire-part. — Impressions de factures en-tête de lettres, cartes de commerce, etc.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.